



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vote favorable pour le parc éolien de la Grandsonnaz dans le Jura vaudois

Genève, le 22 septembre 2024

Le projet de parc éolien de la Grandsonnaz, dans le Jura vaudois, a reçu ce dimanche un accueil favorable de la commune de Bullet lors d'un scrutin populaire. Ce résultat confirme un large soutien puisqu'il s'ajoute aux trois autres communes concernées par le projet.

La population de Bullet a pu s'exprimer sur le futur parc éolien de la Grandsonnaz et elle a dit oui à 51,3% avec une très forte participation de 73%. La commune vaudoise rejoint ainsi les trois autres communes concernées par le projet, qui se sont, elles aussi, exprimées en sa faveur, en 2022 déjà. Ce vote positif est réjouissant. Il montre que la population est prête à s'engager en faveur des énergies renouvelables sur son territoire.

Le parc éolien de la Grandsonnaz est prévu sur les hauts des communes de Bullet, Mauborget, Fontaines-sur-Grandson et Fiez, dans le Jura vaudois. Ses quinze éoliennes produiront 90 gigawattheure (GWh) par an et assureront l'approvisionnement électrique de l'équivalent de 24'000 ménages. La commune de Bullet accueillera, elle, cinq éoliennes. Le développement du projet est assuré par ennova SA, filiale des Services industriels de Genève.

Le vote de dimanche portait sur le Plan d'affectation valant permis de construire. Le Conseil communal (législatif), déjà favorable au projet, avait souhaité que les Bullatons puissent s'exprimer sur ce document en organisant un référendum populaire.

Recours

Malgré ce soutien populaire, le projet est attaqué par des associations qui ont déposé un recours contre le Plan d'affectation auprès du Tribunal cantonal. Aucun recours n'émane d'habitants de Bullet. Confiante dans l'issue de la procédure, ennova se réjouit de poursuivre le projet en étroite collaboration avec les autorités communales.

CONTACT MÉDIAS

Christian Bernet, Relations publiques, porte-parole SIG

christian.bernet@sig-ge.ch

M 079 907 38 64